



Communiqué de presse d'Eurojust

Eurojust aide à révéler une vaste fraude transeuropéenne à la télévision payante

La Haye, le 18 septembre 2019

Une journée d'action multinationale coordonnée par Eurojust à La Haye a abouti au démantèlement d'un réseau criminel international responsable de fraudes massives à la télévision payante, et mis en lumière des violations du droit d'auteur à grande échelle. Les mesures prises dans ce dossier unique dans l'Union européenne sont le résultat d'enquêtes complexes menées par des procureurs de Naples et de Rome, avec le soutien des autorités judiciaires et policières de Bulgarie, d'Allemagne, de Grèce, de France et des Pays-Bas, ainsi que d'Eurojust. Les dommages causés par cette bande organisée s'élèvent à environ 6,5 millions d'euros, ce qui compromet l'existence de nombreux fournisseurs légaux de télévision payante sur le marché. Plus de 200 serveurs ont été mis hors ligne en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, et plus de 150 comptes *PayPal* de criminels ont été bloqués. Eurojust, l'unité de coopération judiciaire de l'UE, a mis en place son 100^e centre de coordination, depuis l'ouverture du premier en 2011, afin d'aider sur place les autorités nationales à mettre rapidement fin aux activités illicites. L'opération simultanée d'aujourd'hui a entraîné l'interruption du signal pour les téléspectateurs regardant la télévision payante de manière illégale en Europe ; ces derniers avaient bénéficié d'un prix d'abonnement bien inférieur à la valeur marchande.

Résultats des enquêtes transfrontalières

- Le parquet de Naples (PPO) a ouvert une enquête complexe et très technique sur le groupe du crime organisé (OCG). Cette enquête était soutenue par le *Nucleo Speciale Tutela Privacy e Frodi Tecnologiche della Guardia di Finanza di Roma*.
- En raison de la dimension transfrontalière des activités criminelles, un dossier a été ouvert au sein d'Eurojust afin de faire progresser l'enquête italienne. Un lien a été établi avec une autre enquête, conduite par le Parquet de Rome (PPO) avec le soutien de la *Polizia di Stato – Servizio Polizia Postale e delle Comunicazioni – Sezione Financial Cybercrime*.
- Eurojust a permis un échange rapide d'informations avec les autres États membres concernés, mais également l'exécution efficace des décisions judiciaires, notamment plusieurs décisions d'enquête européennes et certificats de gel. Au cours de la journée d'action, des éléments de preuve, notamment des serveurs, du matériel numérique, des moyens de paiement, des feuilles d'enregistrement et autres pièces comptables ont été saisis. Au total, 22 suspects de nationalités différentes ont été identifiés.

Activités du réseau criminel

En 2015, l'OCG a commencé à rediffuser et à vendre illégalement des produits et services de télévision à la carte, semblables à ceux offerts par *Sky Italia*, *Mediaset Premium*, *Netflix*, *Dazon* et *Infinity* dans divers États membres et pays tiers. Ces criminels chevronnés utilisaient les logiciels les plus sophistiqués et les plus efficaces pour mener à bien ces opérations frauduleuses. Plusieurs stations de retransmission ont été mises en place grâce à des serveurs spéciaux qui désactivaient le cryptage des programmes originaux et généraient un signal IPTV illégal, violant le droit de la propriété intellectuelle. Les membres de cette bande ont offert à un large public de clients inconnus des programmes de télévision payante, des œuvres cinématographiques et des contenus à la demande à un prix très bas. Les actifs obtenus illégalement ont ensuite été transférés sur des comptes bancaires étrangers.

Les membres de l'OCG sont soupçonnés de fraudes, de cybercrime et de blanchiment d'argent à grande échelle.

Autorités nationales

Les autorités nationales suivantes, entre autres, ont participé aux enquêtes et à la journée d'action commune supervisée par EUROJUST:

Italie

- Ministère Public de Naples
- Ministère Public de Rome
- Police d'État – *Servizio Polizia Postale e delle Comunicazioni – Sezione Finacial Cybercrime*
- *Nucleo Speciale Tutela Privacy e Frodi Tecnologiche della Guardia di Finanza di Roma*

Grèce

- Extradition et entraide judiciaire (MLA) Bureau des appels PPO d'Athènes
- Bureau du Tribunal de première instance MLA d'Athènes
- Parquet du Tribunal de première instance d'Athènes
- Tribunal de première instance de Thessalonique
- Parquet du Tribunal de première instance de Thessalonique
- Police hellénique – Division de la cybercriminalité
- Police hellénique – Sous-division Cybercriminalité de la Grèce du Nord

Bulgarie

- Ministère Public de la République de Bulgarie
- Ministère de l'Intérieur de la République de Bulgarie

France

- Direction Régionale de la Police Judiciaire de Lille
- Parquet du Tribunal de Grande Instance de Lille

Allemagne

- Bureau du procureur général de Francfort-sur-le-Main, – Zentralstelle zur Bekämpfung der Internetkriminalität
- PPO de Wuppertal
- Police d'État de la Hesse

Pays-Bas

- Unité de coopération Internationale du Parquet de la Haye et de la Police Nationale

[En savoir plus](#)

[Infographique](#)

[Questions et réponses sur Eurojust](#)

Pour en savoir plus:

Ton van Lierop

Porte-parole d'Eurojust

00 31 70 412 5518

Mobile : 00 31 6 27194773

tvanlierop@eurojust.europa.eu

Pour tous les communiqués de presse d'Eurojust, consultez www.eurojust.europa.eu (Centre de presse).

Si vous souhaitez recevoir les communiqués de presse d'Eurojust par voie électronique, veuillez remplir et envoyer ce formulaire de souscription.